



Tarifs 2022-2023

Contact:

Claire BAYARD
Christian CAMP

Tel : 06 37 14 96 33
Tel : 04 50 21 25 42

Renseignements : mail : claireabay@yahoo.co.uk ou tél : 06 37 14 96 33

<u>Eveil musical 1</u> (5-6 ans ou gde section mater.)	60.00 Euro/ an
<u>Eveil musical 2</u> (6-7 ans – ou CP)	60.00 Euro/ an

<u>Formation musicale (FM) dès 7 ans, minimum né avant 2016 et adultes</u> Nous demandons un engagement de 5 ans de cours de FM fin d'avoir un niveau suffisant.		
Habitant de	<u>Péron et St Jean</u>	<u>Autres communes</u>
Tarif 2021-2022 :	327 €/ an	420 €/ an
3 règlements de	109 €	140 €

<u>Atelier instrumental pour les élèves de 1^{ère} année de formation musicale</u> Par groupe de 2 minimum à 4 élèves de octobre à juin pour les Flûte, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone, Cor, Hautbois et Batterie.		
Habitant de	<u>Péron et St Jean</u>	<u>Autres communes</u>
Tarif 2021-2022	180 €/an	210 €/an
3 règlements de	60 €	70 €
Location de l'instrument (si nécessaire)	80.00 €	

<u>Instrument seul (hors piano)</u>		
Habitant de	<u>Péron et St Jean</u>	<u>Autres communes</u>
Tarif 2021-2022 :	474 €/an	600 €/ an
3 règlements de	158 €	200 €

Piano

Dès la 2^{ème} année de formation musicale

Les places sont très limitées et seront acceptées par ordre d'arrivée

Instrument seul. Si vous faites la FM il faut rajouter le coût de la FM seule

Habitant de	<u>Péron et St Jean</u>	<u>Autres communes</u>
Tarif 2021-2022 :	729 €/an	900 €/an
3 règlements de	243 €	300 €

Instrument + Formation musicale (hors piano)

Dès la 2^{ème} année de formation musicale

Habitant de	<u>Péron et St Jean</u>		<u>Autres communes</u>
	Cycle 1	Cycle 2,3	Cycle 1,2 et 3
Tarif 2021-2022 :	621 €/an	690 €/an	855 €/an
3 règlements de	207 €	230 €/an	285 €

Tarifs dégressifs dès 2 élèves par famille soit 5% : La réduction vous sera reversée par chèque vers le mois d'avril 2022

Chèque Jeune 01 acceptés

Il sera demandé une somme de **80 Euros** pour le prêt et l'entretien de l'instrument.

La société Musicale :

- * adhère à la confédération musicale de France (CMF).
- * adhère aussi à la fédération musicale de l'Ain (FMA).
- * assure les élèves (assurance groupe CMF – AXA).
- * prend à sa charge les frais d'inscriptions aux examens de la FMA (fin de cycles)
- * prête l'instrument choisi par l'élève (sauf batterie, piano et guitare).
- * offre un enseignement agréé, du débutant au niveau de fin de 3 cycles, environ 10 années (formation musicale et instrumentale).
- * programme suivi : FMA (Fédération musicale de l'Ain).
- * possibilité de poursuivre les études en conservatoire.
- * **Si un élève fait l'acquisition de son propre instrument, sauf pour les guitares et piano nous nous engageons à vous reverser 20% du montant de la facture sur 3 ans pour autant que l'élève poursuive sa formation (instrument + formation musicale).**